

# SAISON 2023/2024

[www.balma.arc-club.fr](http://www.balma.arc-club.fr)



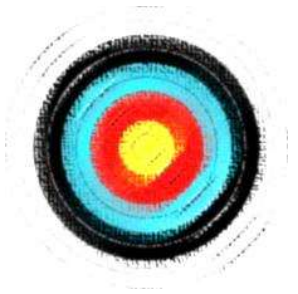
Equipe féminine D2 de Balma  
Blagnac – 2 juillet 2023



Compétition TAE  
25 juin 2023 – Stade municipal de Balma



Compétition de Run Archery  
9 juillet 2023 – Parc Lagarde Balma



- Inscriptions
- Cotisations
- Lieux d'entraînement
- Horaires d'entraînement
- Contacts
- Manifestations organisées





# BALMA ARC CLUB

[contact@balma.arc-club.fr](mailto:contact@balma.arc-club.fr)

Agrément FFTA : 11 31 093 – Siret : 821 889 797 00014

Siège social : 4 ave Georges Pradel – Gymnase du Collège – 31130 BALMA

## Inscriptions

**Pour les nouveaux adhérents**, elles débuteront le **9 septembre 2023**.

**Pour les anciens adhérents** : afin de permettre d'évaluer la capacité d'accueil du club, les anciens membres sont invités à effectuer leur renouvellement de licence dans les meilleurs délais.

**Pour les jeunes de l'École de sport**, il faut être âgé de **8 ans minimum** le jour de l'inscription.

## Lieux et horaires d'entraînements

**En salle** (entre septembre et mars) au **gymnase du collège de Balma** (4 avenue Georges Pradel) :

- Les **lundis entre 17h30 et 20h30**
- Les **vendredis entre 20h et 23h**
- Les **samedis entre 8h30 et 12h45**

Le détail des horaires est à confirmer lors de l'inscription ou à voir avec les entraîneurs du club.

Entraînements libres : horaire d'ouverture en fonction des places et suivant le rythme des créneaux d'entraînements.

**En extérieur** (entre mars et août) **stade Latécoère** avec un pas de tir couvert (chemin de la Plaine à Balma).

Du lundi au vendredi : 18h – 20h

Samedi : 9h – 13h

Entraînements spécifiques à définir avec les entraîneurs en début de saison extérieure.

Entraînements spécifiques de Run Archery le samedi matin + le vendredi soir en salle.



# SAISON 2023/2024

## Montants des cotisations

Droits d'entrée dans l'association (première adhésion)	15 €
Licence sportive FFTA (adultes + de 20 ans)	165 €
Licence sportive FFTA (jeunes - de 20 ans)	155 €
Licence sportive FFTA (jeunes balmanais - de 20 ans)	150 €
Licence FFTA étudiante (présenter une licence FFSU valide)	117 €
Licence découverte (à partir du 1 <sup>er</sup> mars 2024)	70 €
Location d'un arc d'initiation pour un an (caution = 100 €)	45 €
Location d'un arc de compétition (sur avis de l'entraîneur) pour un an (caution = 400 €)	80 €
Location autre/an (branches par exemple ; caution = 100 €)	25 €
Tenue club : tee shirt (34€) / pantalon (24 €) / veste (39,50€) / short (18,50€)	



## Contacts

Président	Vincent DENHEZ <a href="mailto:president@balma.arc-club.fr">president@balma.arc-club.fr</a>	06.81.22.16.03
Vice-Président	Christophe LE VAN THOI <a href="mailto:vicepdt@balma.arc-club.fr">vicepdt@balma.arc-club.fr</a>	07.87.86.09.83
Secrétaire	Juliette AUMONIER <a href="mailto:secrtaire@balma.arc-club.fr">secrtaire@balma.arc-club.fr</a>	06.22.98.78.02
Trésorière	Valérie LE VAN THOI <a href="mailto:tresorier@balma.arc-club.fr">tresorier@balma.arc-club.fr</a>	06.82.30.10.25



## Quelques dates prévisionnelles à retenir

- 11 sept. 2023 : début des entraînements en salle
- 2 et 3 déc. 2023 : compétition de tir en salle organisée par le club
- 6 et 7 janv. 2024 : compétition de tir en salle organisée par le club
- 30 mars 2024 : compétition salle interne au club
- 6 avril 2024 : rencontre jeunes Balma
- 23 juin 2024 : compétition TAE organisée par le club
- 15 juin 2024 : tir du Roy, compétition amicale interne au club
- 6 et 7 juillet 2024 : Run Archery organisé par le club